

## Annexe 2 – Fiches action & projet

## FICHE ACTION

### ACTION N° 1 - 01 : Elaboration du plan de mobilité

Rattachement à l'axe stratégique : <b>Mobilité</b>	<b>DIAGNOSTIC :</b> La Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume, compétente en matière de mobilité sur son territoire intercommunal, se doit d'élaborer et de mettre en œuvre un Plan de Mobilité PDM (anciennement Plan de Déplacement Urbain) conformément à l'article L1214-3 du Code des Transports
Maitre d'ouvrage : CASSB	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b> L'élaboration du PDM de la CASSB déterminera ainsi les principes régissant l'organisation de la mobilité des personnes et du transport des marchandises, la circulation et le stationnement sur son ressort territorial pour une période de dix ans. son élaboration nécessitera la réalisation d'un diagnostic du territoire, la réalisation des orientations en matière de mobilité et la présentation d'un programme d'action. La validation de ce document de planification exigera par ailleurs que soit réalisé un état initial de l'environnement sur lequel se basera une étude des impacts environnementaux des actions proposées au sein du plan de mobilité. Il sera enfin nécessaire de réaliser l'évaluation environnementale stratégique de ce plan et son enquête publique afin de permettre son adoption. Le plan de mobilité se structurera notamment au travers d'un schéma cyclable intercommunal associant les communes du territoire ainsi qu'un travail sur la mobilité au sein de ses zones d'activité
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> Communes AUDAT ANCT	
Secteur géographique concerné: Territoire CASSB	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

Indicateur de suivi : phase du plan de mobilité (diagnostic/scénarios/plan d'action/enquête publique)

Indicateur d'évaluation de l'action : délibération d'adoption du plan de mobilité

COUT OPERATION HT		€							
- 60 000€		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<u>Détail des coûts :</u> <u>Bureau d'étude 60 000€</u>		recrutement BE	x						
		diagnostic		x					
		scénario		x					
		plan d'action		x	x				
		enquête publique			x				
		adoption			x				
Total du financement de l'opération	Financement Etat (FNADT)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI		Financement commune	autre : préciser		
Coût total en €	20 000			40 000					
100%	33%			67%					



## FICHE ACTION

### ACTION N° 1 - 03 : liaison modes actifs entre Evenos & le beausset - tranche 1

<b>Rattachement à l'axe stratégique : Mobilité</b> <b>orientation spécifique :</b> <b>pratiques cyclables</b>	<p align="center"><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b></p> <p>La Communauté d'Agglomérations Sud-Sainte-Baume (CASSB) souhaite favoriser et sécuriser les cheminements doux entre le village de Sainte-Anne d'Evenos au Sud et le collège Jean GIONO du Beausset au Nord. Il est ainsi proposé d'aménager une voie douce le long de chemins intercommunaux traversant des parcelles viticoles. La CASSB souhaite que le projet d'aménagement réponde aux objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter voire supprimer les circulations de cycles sur la RDN8 qui est axe routier de forte intensité (véhicules lourds, transports en communs) et dangereux pour les cyclistes ;</li> <li>- Favoriser et sécuriser les cheminements doux entre Sainte-Anne et le Beausset ;</li> <li>- Étudier les impacts techniques sur les réseaux existants et sur le système</li> </ul>
<b>Maître d'ouvrage : CASSB - commune</b>	<p align="center"><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b></p>
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b>	<p>Le projet consiste en l'aménagement d'une voie douce de largeur minimale 3.00m le long des chemins communautaires limités à 50km/h, séparée de la voie circulaire par une bordure béton.</p> <p>L'itinéraire à étudier fait approximativement 3.5km.</p> <p>Il comprend plusieurs sections, définies du Sud au Nord comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tronçon 1 sur 350ml : chemin de la Reppe entre cimetière au Nord et place Père d'Orgère au Sud</li> <li>• Tronçon 2 sur 450ml : chemin de la Reppe puis Ancien chemin de Marseille à Toulon entre cimetière au Sud et l'intersection avec le Chemin de la Fontaine des Pères au Nord</li> <li>• Tronçon 3 sur 1000ml : Ancien chemin de Marseille à Toulon entre l'intersection avec le Chemin de la Fontaine des Pères au Sud au Chemin de Saint-François au Nord</li> <li>• Tronçon 4 sur 1700 ml : Chemin de Saint-François puis Chemin de Sainte-Brigitte puis Chemin de Pignet jusqu'au collège Jean GIONO</li> </ul>
<b>Secteur géographique concerné: CASSB - communes d'Evenos et du Beausset</b>	<p>Les sens de circulations sont uniques ou à double sens suivants les tronçons concernés. Les largeurs de voies circulables varient entre 2.50m pour les tronçons à sens uniques et de 4.50m pour les tronçons à double sens.</p>

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

Indicateur de suivi : Mètre linéaire de la liaison mode doux réalisée

Indicateur d'évaluation : nombre de passages sur la voie douce

COUT OPERATION HT		775 000 €		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Détail des coûts :</b> 676 000 € Travaux 22 500 Foncier 76 500 Etudes		acquisition foncière		X							
		Etudes		X	X						
		Travaux			X	X					
<b>Total du financement de l'opération</b>		Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser				
Coût total en € 775000			155 000 €	310 000 €	310 000 €						
100%			20%	40%	40%						

## FICHE PROJET

### ACTION N° 1 - 04 : Création de la voie de contournement du Beausset - phase étude

<p>Rattachement à l'axe stratégique :</p> <p>MOBILITE</p>	<p><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b></p> <p>Le parc d'activités du plateau de Signes induit un trafic important, générant une saturation des axes routiers desservant la zone, et notamment une aggravation des problèmes de trafic sur la commune du Beausset. Une réflexion quant à la réalisation d'une voie de contournement est nécessaire afin d'envisager les possibilités de réalisation d'une voie de contournement sur la commune du Beausset</p>
<p>Maitre d'ouvrage : CASSB</p> <p>PARTENAIRES TECHNIQUES :</p>	<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b></p> <p>Il convient de dimensionner et réaliser une étude de faisabilité portant sur la création d'une voie de contournement du Beausset, permettant d'atteindre le parc d'activité du plateau de Signes</p>
<p>Secteur géographique concerné: Territoire de la CASSB (Le Beausset, le Castellet, Signes)</p>	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

Suivi : Avancement de l'étude

COUT OPERATION HT 1 200 000 €		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<u>Détail des coûts :</u>		Réalisation étude	X	X	X	X	X	X	X
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI		Financement commune		autre : CCI 83	
Coût total en € - 1 200 000	300 000 €	300 000 €	300 000 €	150 000 €				150 000 €	
100%	25,00%	25,00%	25,00%	12,50%				12,50%	

## FICHE PROJET

### ACTION N° 1 - 05 : Maillage du territoire en voies douces

Rattachement à l'axe stratégique : <b>Mobilité</b>	<b>DIAGNOSTIC :</b> Afin de permettre de lutter contre l'autosolisme et permettre de réduire les impacts environnementaux des transports, la CASSB souhaite le déploiement de voies douces afin de permettre les déplacements alternatifs au sein des communes du territoire et entre celles-ci.
Maitre d'ouvrage : CASSB	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b> L'action a pour objet de favoriser l'élaboration de voies douces, et ainsi de permettre un report des automobiles vers d'autres modalités de transport décarbonnées.
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> Communes	
Secteur géographique concerné: Territoire CASSB	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE L'ACTION

Indicateur de suivi : Nombre de parking de covoiturage réalisés sur le territoire de la CASSB

Indicateur d'évaluation de l'action : Taux de fréquentation des parkings de covoiturage

COUT OPERATION HT									
Action cadre		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<u>Coûts liés aux fiches actions spécifiques</u>		déploiement maillage	x	X	X	X	X		
Total du financement de l'opération	Financement Etat (FNADT)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser			
Coût total en €	N/A								

## FICHE ACTION

### ACTION N° 1 - 06 : Réaménagement des circulations douces de l'entrée de ville du Grand Vallat au Casino, avec réalisation d'une voie verte en front de mer

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b>		<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b>							
<b>LA MOBILITE</b>		Entrée de ville principale de Bandol peu mise en valeur (cordon littoral très étroit, principalement dédié aux voitures et autres véhicules), avec des circulations piétonnes peu aisées. Valoriser cette entrée en privilégiant les circulations douces, par la réalisation d'une voie verte en front mer, et la création d'espaces verts complémentaires.							
<b>Maitre d'ouvrage :</b> <b>Ville de Bandol</b>		<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b>							
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b>  MOE désignée : Groupement Citta Urbanisme Paysage & Strada Ingenierie		Création d'une voie verte, du Grand Vallat au Casino, d'environ 750 mètres linéaires et d'une largeur moyenne de 3 à 4 mètres (voie mixte piétons & cycles non motorisés) ; Elargissement et reprise des trottoirs côté Nord ; Réaménagement des arrêts de bus, et de l'ensemble des mobiliers urbains (bancs, corbeilles...) ; Reprise de l'ensemble de l'éclairage public (sur voirie et circulations douces) ; Réalisation de bandes plantées d'espèces méditerranéennes de pleine terre de part et d'autre de la chaussée ; Reprise partielle des réseaux ; Reprofilage de la chaussée.							
<b>Secteur géographique concerné:</b> <b>Entrée Est de la ville</b>									
<b>INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION</b>									
<b>COÛT OPERATION</b>		<b>€ TTC</b>							
		<b>Planning</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
<b>Détail des coûts :</b> Estimation des travaux d'aménagement (compris coût de maîtrise d'œuvre) = 2,8 M€ TTC (dont 95 000 € de dépenses liées aux compétences CASSB : réseaux Aep, EU, EP dévoyés ou ajustés suivant le projet ; estimation à affiner)									
<b>Total du financement de l'opération</b>	<b>Financement Etat (préciser)</b>	<b>Financement Région (CRET AP 23/04/2021)</b>	<b>Financement Département</b>	<b>Financement EPCI</b>	<b>Financement commune</b>	<b>autre : préciser</b>			
Coût total en €	0	110 000	0	95 000	2 595 000	0			
100%	0%	4%	0%	3%	93%	0%			

**FICHE ACTION (PHASE ETUDE)**  
**ACTION N° 1 - 09 : ELABORATION ET DEFINITION D'UN SCHEMA DE CIRCULATION, STATIONNEMENT ET MODES ACTIFS**

<p><b>Rattachement à l'axe stratégique :</b> MOBILITE</p>	<p><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b></p> <p>Dans le cadre de son projet de territoire, la Commune ambitionne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le maintien d'un dynamisme commercial, économique et touristique</li> <li>- une amélioration des conditions de déplacement, eu égard notamment aux nuisances engendrées par les axes de transit délimitant son centre-bourg.</li> </ul> <p>Ces deux axes du projet de territoire répondent aux constats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'écart du trafic de transit intercommunal, le centre-ville de la Commune manque globalement de visibilité</li> <li>- les aires de stationnement se retrouvent fortement encombrées, tout particulièrement les jours de marchés</li> <li>- les circulations en centre-ville sont fortement impactées par le fonctionnement des deux RD le délimitant ("délestage" par le centre historique, très faiblement adapté au fort trafic)</li> <li>- les circulations en vélo ou en modes doux demeurent faiblement développées à l'échelle de la Commune.</li> </ul>
<p><b>Maître d'ouvrage :</b> Ville du Beausset</p> <p><b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> Banque des Territoires CEREMA</p>	<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b></p> <p>Dans ce contexte, l'étude menée par le CEREMA intégrera les volets suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) diagnostic du schéma actuel de mobilité de la Commune : <ul style="list-style-type: none"> <li>- analyse des principaux enjeux de mobilité de la Commune dans son territoire</li> <li>- analyse de la hiérarchisation des voiries, qui permet notamment de développer plus facilement les modes actifs sur certaines catégories de voies <ul style="list-style-type: none"> <li>- analyse de l'organisation actuelle du stationnement</li> </ul> </li> <li>- identification des espaces publics à potentiel pour le projet de revitalisation.</li> </ul> </li> <li>2) proposition d'un schéma de circulation, stationnement et vélo d'ensemble :</li> </ol> <p>l'objectif de cette seconde étape de la mission est de définir un schéma d'ensemble à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'orientations générales thématiques à hiérarchiser et/ou propositions éventuelles de variantes à arbitrer,</li> <li>- de la formalisation du schéma d'ensemble</li> <li>- d'une déclinaison concrète en plan d'actions possibles.</li> </ul>
<p><b>Secteur géographique concerné :</b> Commune du Beausset</p>	<p>Un volet de l'étude sera également consacré au vélo, avec l'objectif en particulier de définir les continuités cyclables à développer dans la Commune en fonction des autres schémas cyclables, de définir les types d'aménagement envisageables pour les vélos, de proposer un maillage de stationnements vélo sécurisés sur voirie ou en parkings et d'identifier toute action pour développer la pratique du vélo dans la Commune.</p> <p>Ces éléments permettront ensuite au Maître d'ouvrage de lancer des études préliminaires d'aménagement des itinéraires puis des études d'avant-projet.</p> <p><b>Objectif du projet :</b></p>

**INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION**

Niveau d'adéquation entre les enjeux et attentes de la Commune et les scénarios de circulation proposés.

COUT OPERATION HT		26 927 €		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<p><b>Détail des coûts :</b> Recueil de données 1 943 € Diag et réunions 12 492 € Proposition schéma et réunions 12 492 € TOTAL : 26 927 €</p>		<p>Signature proposition technique et financière du CEREMA 06-juil</p>									
<p><b>MOE+TRAVAUX (coût prévisionnel) :</b></p>		<p>Réunion de lancement 26-sept</p>									
		<p>Rendu de l'étude (estimation entre 8 et 12 mois) mai-sept</p>									
		<p>MOE + TRAVAUX</p>				X	X	X	x	x	
<p><b>Total du financement de l'opération</b></p>		<p>Financement Etat (préciser)</p>	<p>Financement Région</p>	<p>Financement Département</p>	<p>Financement EPCI</p>		<p>Financement commune</p>	<p>autre : préciser</p>			
<p>Coût total en €</p>	<p>Banque des territoires 9 425 €</p>				<p>Le Beausset 9 424 €</p>		<p>CEREMA 8 078 €</p>				
<p>100%</p>	<p>35%</p>				<p>35%</p>		<p>30%</p>				



**FICHE ACTION**  
**ACTION N° 1 - 13 : Pistes cyclables, stationnement vélo et accompagnement mobilité douce**

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b> Mobilité	<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b>  La Commune a commandé au CAUE du Var en 2020 une mission d'accompagnement et d'aide à la décision sur la thématique du vélo. Cette mission de conseil c'est basé sur une approche territoriale du territoire, centré sur les usages et les mobilités douces.  Lors du diagnostic de territoire, le travail d'arpentage du terrain à vélo a été complété par une approche urbanistique paysagère, géographique et historique. L'extraordinaire « potentiel vélo » du territoire de Saint-Cyr-sur-Mer a ainsi été révélé (faible topographie, contact direct avec la mer, structure en noyaux villageois bien identifiés, connexion ferroviaire, forte densité d'axe de circulation, croisement des dynamiques résidentielles et touristiques, etc). À partir de cette démarche, qui croise expertise technique et sensible et maîtrise d'usage, un schéma stratégique a émergé.
<b>Orientation spécifique :</b> Pratiques cyclables	

<b>Maitre d'ouvrage :</b> Ville de Saint-Cyr-sur-Mer	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b>  <b>CREATION D'UNE VOIE DOUCE DU CENTRE-VILLE AU FRONT DE MER</b> Les travaux consistent à créer une voie douce qui reliera le centre-ville au front de mer afin de favoriser les modes de déplacement doux et sécuriser les piétons et vélos sur un espace dédié et parfaitement identifié. Cette voie de 1848ml et 8000m <sup>2</sup> environ sera disposée sur les accotements d'un axe routier communal régulé entre 30 et 50 km/h, en modifiant les trottoirs et espaces verts existants. Sa largeur de référence est fixée à 4.20m. Le revêtement sera durable, non glissant et présentera des caractéristiques écologiques notables. La signalisation sera claire et explicite pour les utilisateurs de la voie comme pour les automobilistes. Les carrefours et traversées de chaussée seront conçues pour donner priorité aux modes de déplacement doux. La voie permettra enfin aux cyclistes et piétons d'évoluer et cohabiter en toute sécurité.
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b>	
<b>Secteur géographique concerné:</b>  Saint-Cyr-sur-Mer	

**INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION**

COUT OPERATION HT			€ 1 001	Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
624,60											
<b>Détail des coûts :</b>											
					1 001 624,60 €	determ	determ	deter	deter	deter	
<b>Total du financement de l'opération Hors Taxe</b>	<b>Financement Etat (préciser)</b>	<b>Financement Région</b>	<b>Financement Département</b>	<b>Financement EPCI</b>			<b>Financement commune</b>		<b>autre : préciser</b>		
1 001 624,60 €		500 812,30 €	250 000,00 €				250 812,30 €				
100,00%		50,00%	24,96%				25,04%				

## FICHE PROJET

### ACTION N° 1 - 15 : CREATION D'UNE LIAISON PIETONNE ENTRE LES RUES BARTHELEMY DE DON ET ANDRE TASSY

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b> MOBILITE	<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création en cours d'un nouveau pôle de service</li> <li>- Création en cours d'un parc de stationnement moyenne/longue durée</li> <li>- Opportunité de création d'un axe piéton reliant le parc de stationnement et le centre-ville</li> <li>- Nécessiter de désengorger certains axes de circulations aux abords du centre-ville</li> </ul>
<b>Maître d'ouvrage :</b> Commune de Sanary-sur-Mer	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b>  Dans le cadre de sa politique en faveur de la mobilité douce, la Commune souhaite irriguer son cœur de ville de liaisons piétonnes.  Un nouveau parc de stationnement public, dit « Carbone » ouvrira ses portes prochainement. Contrairement aux autres parcs de stationnement de la Commune, il a vocation à accueillir une offre de stationnement de moyenne, à longue durée. Situé au cœur d'un nouvel îlot urbain de mixité sociale (logements incluant une offre sociale, crèche, futur commissariat), ce parc de stationnement présentera en effet une politique tarifaire attractive pour les actifs souhaitant disposer d'un stationnement pendant leur journée de travail ou pour les habitants du centre-ville ne disposant pas d'une offre privée.  Pour favoriser un accès rapide, sécurisé et piétonnier au centre-ville aux futurs usagers de ce nouveau pôle de services et stationnement, la Commune a pour ambition de créer un passage piéton entre les rues Barthélémy de Don et André Tassy.  Il s'agit de créer un passage au rez-de-chaussée d'un immeuble existant en R+2, mitoyen sur les deux côtés et comprenant des locaux d'habitations et des locaux commerciaux. Le projet consiste à démolir une surface habitable au RDC pour construire un nouveau passage libre pour piétons. Ce nouvel espace représente une surface totale d'environ 45 m <sup>2</sup> et l'opération nécessite des travaux de réaménagement d'un appartement existant au 1er étage pour la création d'une nouvelle réserve de 12 m <sup>2</sup> . Le projet s'intègre parfaitement à l'architecture du site.
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> Maître d'œuvre	
<b>Secteur géographique concerné:</b> Sanary-sur-Mer : Rue Barthélémy de Don - Rue André Tassy	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

Indicateur de suivi :

- Etape d'avancement du projet selon missions normalisées de maîtrise d'œuvre

Indicateurs d'évaluation :

COUT OPERATION HT		370 000		€	Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Détail des coûts :</b>												
<b>Total du financement de l'opération</b>	<b>Financement Etat (préciser)</b>	<b>Financement Région</b>	<b>Financement Département</b>	<b>Financement EPCI</b>	<b>Financement commune</b>	<b>autre : préciser</b>						
Coût total en €												
100%												



FICHE PROJET										
ACTION N° 1 - 17 : REQUALIFICATION DU PARKING DU BOULODROME										
Rattachement à l'axe stratégique :			DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :							
- MOBILITE - LE TOURISME ET LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE			La commune de Signes dispose à ce jour d'une aire de stationnement ancienne, non aménagée, en enrobé bitumineux. Ce parking non matérialisé permet l'accueil "anarchique" d'environ 80 véhicules. Régulièrement des camping cars stationnement su cette aire de stationnement, mais aucun aménagement n'est prévu à cet effet.							
PARTENAIRES TECHNIQUES :			DESCRIPTION DE L'ACTION :							
- Bureau d'études CETREA (maitre d'oeuvre) - SYMIELEC Var ( éclairage public ) - AZETCO (videp-protection) -ENEDIS : poste de distribution			La commune, maitre d'ouvrage de l'opération souhaite réaliser un parking arboré de 150 places, assurant une gestion alternative des eaux pluviales. (passage enrobé à matériau perméable). Dans ce même projet la commune prévoit d'aménager une aire pour l'accueil de 10 camping car. Le reséau d'éclairage public sera étendu à ce nouveau parking qui bénéficiera de vidéo-protection. Des équipements pour les bornes de recharge seront également prévus.							
Secteur géographique concerné: Avenue de la Résistance - 83 870 SIGNES										
INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION										
indicateur de suivi : Etat avancement travaux requalification indicateur d'évaluation : taux de fréquentation du parking par type de véhicule										
COUT OPERATION HT : 796 000 €			Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Détail des coûts :										
Requalification parking : 500 000 € HT					début 2eme trim	fin 1er trim 2024				
eclairage public : 121 000 € HT					début 2eme trim	fin 1er trim 2024				
video protection : 75 000 € HT					debut 3eme trim	fin 1er trim 2024				
poste de distribution : 50 000 € HT										
MO, bureau contrôle, SPS: 50 000 € HT				début : 3eme trim	en cours	Fin : 2eme trim 2024				
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser				
Coût total en €	Plan de financement non défini à ce jour.									
100%	la Commune s'engage à autofinancer l'ensemble des dépenses non subventionnées									

## FICHE PROJET

### ACTION N° 2 - 01 : Aménagement de la zone de la Baou

<p>Rattachement à l'axe stratégique :</p> <p>Potentiel de développement économique</p>	<p><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b></p> <p>Situé en interface entre les Communes d'Ollioules et de Sanary sur Mer et entre les intercommunalités de Sud Sainte Baume et de Toulon Provence Méditerranée, la Baou bénéficie d'une excellente desserte routière (échangeur d'autoroute) et en transport en commun (gare d'Ollioules/Sanary).</p> <p>La Baou est une vaste zone sous-exploitée, en partie en friches dont sa maîtrise foncière permettra d'initier un aménagement cohérent de l'espace et une maîtrise du développement sur cette zone.</p>
<p>Maitre d'ouvrage : EPF PACA</p>	<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b></p> <p>Le projet de la commune et de l'EPCI sur le secteur de la Baou est d'aménager le quartier de la Baou en un nouvel espace de mixité urbaine permettant notamment le renouvellement urbain de ce quartier. Ce projet consiste à réaliser d'une part, une opération de développement économique et, d'autre part, une opération d'ensemble comportant notamment des logements et des équipements collectifs.</p>
<p><u>PARTENAIRES TECHNIQUES :</u></p> <p>CASSB Commune de Sanary</p>	
<p>Secteur géographique concerné: Commune de Sanary</p>	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

suivi : avancement du projet d'aménagement

COUT OPERATION HT 30 000 000 €			Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Détail des coûts :				X	X	X	X	X	X	X
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI		Financement commune		autre :EPF PACA		
Coût total en € 30 000 000							30 000 000			
100%							100%			

## FICHE ACTION

### ACTION N° 2 - 02 : Requalification du plateau de Signes - phase 1

<p>Rattachement à l'axe stratégique : Le potentiel de développement économique</p>	<p><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> Aujourd'hui ce secteur aménagé est situé dans le milieu forestier karstique du plateau de Signes, il est nécessaire de conforter certaines continuités notamment pour les modes doux mais également pour les corridors écologiques qui ont tendance à se déliter au fur et à mesure de l'installation de nouvelles activités. La lisibilité de l'aménagement est également à accompagner pour identifier les deux entrées est et ouest de ce Parc d'Activité.</p>
<p>Maitre d'ouvrage : CASSB</p>	<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b> Les premières actions sont de 4 ordres décrites ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Marquer les entrées du Parc d'Activités (ouest et est) et les voies et giratoires</li> <li>2- Renforcer les continuités écologiques et le confort des circuits modes doux</li> <li>3- Requalifier l'espace de vie existant en un espace de centralité bien identifié</li> <li>4- Améliorer le confort nocturne de l'utilisateur mais aussi la mise en place de la trame noire.</li> </ol>
<p><u>PARTENAIRES TECHNIQUES :</u></p>	
<p>Secteur géographique concerné: Parc d'activité du plateau de Signes</p>	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

Indicateur de suivi : Etat avancement du projet d'aménagement (%)

COUT OPERATION HT		580 000 €		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<u>Détail des coûts :</u>					X	X	X	X			
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI		Financement commune		autre : préciser			
Coût total en 580 000€		58 000	232 000	290 000							
100%		10%	40%	50%							

## FICHE ACTION

### ACTION N° 2 - 03 : Restructuration des infrastructures portuaires

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b>	<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b>
<b>LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	Les aménagements portuaires de Bandol datent des années 70 et ne satisfont plus les attentes des usagers. La composante environnementale et de développement durable doit être intégrée dans le développement des infrastructures portuaires.
<b>Maître d'ouvrage :</b> <b>SOGEBA</b>	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b>
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b>  Maître d'œuvre : Groupement EGIS WATER AND MARITIME & PIERRE LOUIS Ingénieurs Conseils	- Destruction de panes bétons et flottantes et construction de nouveaux pontons bétons et flottants selon une nouvelle configuration - Confortement et reconfiguration d'une partie des quais d'amarrage ceinturant le port vers la ville et intégration des infrastructures nécessaires à l'activité de transport de passagers (navettes Bendor et promenades en mer) - Destruction, reconfiguration et redimensionnement de la station d'avitaillement du port - Intégration d'ouvrages de dépollution des eaux pluviales dans les quais
<b>Secteur géographique concerné:</b> <b>Port de plaisance et front de mer</b>	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

COUT OPERATION		€ TTC								
		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<b>Détail des coûts :</b>										
- panne touristique : 1,1 M€	Panne touristique			████████████████████						
- panne centrale : 25 M€	Panne centrale			████████████████████						
- station avitaillement : 1,5 M€	Station avitaillement			██						
- restructuration des quais et ouvrages de dépollution : 3 M€	quai/ouvrages dépollution			████████████████████						
<b>TOTAL ACTION : 30,6 M€</b>										
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : SOGEBA				
Coût total en € TTC	0	0	0	0	0	30,6 M€				
100%	0%	0%	0%	0%	0%	100%				

## FICHE ACTION

### ACTION N° 2 - 04 : Création d'un pôle nautique et d'un parking

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b>	<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b>
<b>LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	Le port de Bandol ne dispose pas d'infrastructures permettant d'accueillir les activités commerciales et professionnelles indispensables à l'exploitation d'un port de cette catégorie (loueurs, club de plongée, accastilleur, etc..). Les capacités de stationnement offertes aux usagers du port sont très limitées.
<b>Maitre d'ouvrage :</b> SOGEBA	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b>
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b>  Pas désignés à l'heure actuelle	- Création d'un bâtiment sur une partie de l'emprise actuelle du parking du stade intégrant des commerces liés aux activités nautiques et des services aux plaisanciers - Intégration d'un parc de stationnement en arrière du bâtiment et en R+1 à destination des usagers du port
<b>Secteur géographique concerné:</b> Port de plaisance et front de mer	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

COUT OPERATION		€ TTC							
		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Détail des coûts :</b>		Pôle nautique / Parking							
- pôle nautique / parking : 10 M€									
TOTAL ACTION : 10 M€									
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : SOGEBA			
Coût total en €	0	0	0	0	0	10 M€			
100%	0%	0%	0%	0%	0%	100%			



## FICHE ACTION (PHASE ETUDE)

### ACTION N° 2 - 05 : PROJET DE REAMENAGEMENT DE L'ESPLANADE DE GAULLE

<p><b>Rattachement à l'axe stratégique :</b> LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE</p>	<p><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b></p> <p>Place centrale de la Ville, utilisée notamment pour le grand marché forain hebdomadaire du vendredi mais aussi pour les foires et événements, l'Esplanade Charles de Gaulle souffre de son exigüité, contraignant la jauge des manifestations événementielles et restreignant le nombre de forains alors que la demande est bien présente.</p> <p>Notamment, l'Esplanade voit une grande partie de sa surface entamée par du stationnement en épi, et une autre partie (environ 1/3 de la surface de la place) est occupée par le Monument aux Morts.</p>
<p><b>Maitre d'ouvrage :</b> Ville du Beausset</p>	<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b></p> <p>Dans ce contexte, la Commune du Beausset souhaite réaménager l'Esplanade Charles de Gaulle dans sa globalité et améliorer sa connexion avec la Place Jean Jaurès (place de l'Hôtel de Ville). Il s'agit de donner une cohérence d'ensemble et une unité à cette esplanade en améliorant sa qualité paysagère sans porter atteinte à ses fonctions urbaines.</p> <p>Un lien fonctionnel serait à créer entre l'Esplanade et la Place Jean Jaurès, via la rue Portalis afin de drainer l'animation de l'esplanade vers la place et ainsi la valoriser davantage.</p> <p>Pour ce faire, la Commune a confié au CAUE Var une étude portant sur l'aménagement de l'esplanade Charles de Gaulle.</p> <p><b>Objectifs du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Disposer au coeur du centre ville d'un pôle de centralité en capacité à répondre à la demande en termes festive et événementielle (réaménagement)</li> <li>-Renforcer l'attractivité et l'offre commerciale du marché hebdomadaire du vendredi et en faire le marché central des environs</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> Banque des Territoires CAUE Var</p>	
<p><b>Secteur géographique concerné:</b> Cœur de centre-ville Commune du Beausset</p>	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

Budgets des scénarios proposés dans le cadre de l'étude et adéquation avec les capacités budgétaires de la Commune.

COUT OPERATION HT		5 500 €							
		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Détail des coûts :</b>									
Etude d'aménagement 4 400 €		Signature convention CAUE	12-juil						
Atelier participatif 1 000 €		Réunion de lancement	14-sept						
TOTAL 5 500 €		Rendu de l'étude		fév-mars					
<b>MOE+TRAVAUX (coût prévisionnel) :</b>		MOE + TRAVAUX		X	X	X	X		
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI		Financement commune	autre : préciser		
Coût total en €	Banque des territoires 2 200 €					Le Beausset 2 200 €			
100%	50%					50%			

**FICHE PROJET**
**ACTION N° 2 - 06 : PIETONNISATION DU PORT**

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b> POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> - Nécessité de préserver l'authenticité et le patrimoine bâti du cœur de ville et du port - Travaux de restructuration des infrastructures portuaires terminés ayant endommagé le revêtement de surface (aspérités sur le revêtement existant présentant un danger pour les piétons) - Eclairage public ponctuellement défectueux - Expérimentation réussie de piétonnisation depuis plusieurs années mais nécessité pour pérenniser l'opération de "gommer" les traces de l'axe routier - Zone dense de commerces et services - Terrasses couvertes de certains restaurants dénaturant le fronton bâti								
<b>Maitre d'ouvrage :</b> Commune de Sanary-sur-Mer		<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b> Dans le cadre de sa politique en faveur de la mobilité douce, la Commune entend poursuivre la piétonnisation de son centre-ville.  Un schéma directeur du projet a été établi dans le cadre d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Il s'agit d'une proposition de réorganisation globale des espaces intégrant la piétonnisation comme ligne directrice d'un projet de requalification des espaces publics des quais du port, dans la continuité des travaux récemment mis en œuvre sur les quais Esménard et Wilson.  Le projet donnera une nouvelle identité forte d'aménagement urbain, tout en maintenant un esprit provençal traditionnel. Au niveau urbanistique, la Commune a pour ambition de créer une série d'aménagements urbains très qualitatifs s'articulant entre eux et assurant des rôles complémentaires. L'organisation permettra des animations quotidiennes tout en maintenant l'organisation d'animations hebdomadaires exceptionnelles, le tout intégrant les contraintes liées aux usages actuels (activités portuaires, marchés...) Le nouvel aménagement sera largement végétalisé permettant ainsi de lutter contre les îlots de chaleur urbain. Comme dans chacun de ses aménagements paysagers, la Commune mettra l'accent sur la sélection des végétaux méditerranéens peu consommateurs d'eau et sur la diversité de la palette végétale.  Le projet a vocation à : - Créer un nouvel espace public ombragé, emblématique et fédérateur de nouveaux usages sur le port de Sanary, s'articulant harmonieusement avec les espaces publics complémentaires attenants. - Donner une nouvelle identité qualitative et respectueuse de l'histoire du lieu, avec une ré-appropriation par les usagers de l'espace public totalement apaisé suite à la piétonnisation définitive du port. - Conforter la piétonnisation actuelle des lieux en travaillant les transitions depuis l'espace extérieur à la zone piétonnisée. - Renforcer le statut emblématique des espaces déjà piétonnés - Créer un square fortement végétalisé. - Améliorer l'accueil des plaisanciers et croisiéristes en escale. Dynamiser le tissu économique local.								
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> CASSB SYMIELEC Var ENEDIS GRDF Orange SEM Agence Guillermin (MOE)										
<b>Secteur géographique concerné:</b> Sanary-sur-Mer : depuis le rond-point René Cassin, jusqu'au rond-point Popieluszko										
<b>INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION</b> Indicateur de suivi : - Etape d'avancement du projet selon missions normalisées de maîtrise d'œuvre Indicateurs d'évaluation : - Surface traitée (= piétonnisée et paysagée) en m <sup>2</sup>										
<b>COÛT OPERATION HT</b> €		15 millions	Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Détail des coûts :</b>										
<b>Total du financement de l'opération</b>		<b>Financement Etat (préciser)</b>	<b>Financement Région</b>	<b>Financement Département</b>	<b>Financement EPCI</b>	<b>Financement commune</b>	<b>autre : préciser</b>			
Coût total en €			515 274 (CRET)	***						
100%										

\*\*\* A venir : une demande doit être déposée prochainement pour 600 000 € Département (au titre de l'aide aux communes)

**FICHE PROJET**

**ACTION N° 2 - 07 : CONSTRUCTION DE LA MAISON DES PÊCHEURS**

<p><b>Rattachement à l'axe stratégique :</b> POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</p>	<p><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prud'homie de pêche actuellement installée dans des locaux excentrés par rapport à l'activité des pêcheurs</li> <li>- Locaux actuels non adaptés à l'installation de la nouvelle machine à glace</li> <li>- Différentes actions de soutien aux pêcheurs (notamment politique tarifaire)</li> <li>- Locaux actuels centrés sur l'activité professionnelle et non adaptés à l'ouverture vers des activités de pisciculture ou des activités pédagogiques</li> <li>- 11 AOT pour pêcheurs professionnels</li> <li>- 5 AOT pour pêcheurs retraités en activité</li> </ul>
<p><b>Maitre d'ouvrage :</b> Commune de Sanary-sur-Mer</p> <p><b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> Maître d'œuvre Prud'homie des pêcheurs</p>	<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b></p> <p>Les prud'homies de pêcheurs sont un élément central du patrimoine maritime méditerranéen. De nos jours, face aux difficultés économiques que peuvent rencontrer les pêcheurs appliquant toujours les techniques de la petite pêche méditerranéenne traditionnelle, il devient nécessaire d'innover pour maintenir l'attractivité de leurs produits.</p> <p>A ce titre, la construction d'une maison de la mer et la pêche, aux fonctionnalités multiples, atteste de la volonté du territoire de soutenir l'économie de la pêche traditionnelle.</p> <p>Cette opération s'inscrit également dans le cadre de la refonte des infrastructures portuaires engagée depuis plusieurs années et du réaménagement des quais qui va se poursuivre dans les prochaines années. Amélioration des services et de l'accueil et performance environnementale ont été les maîtres mots de ces réalisations terminées ou à venir.</p>
<p><b>Secteur géographique concerné :</b> Sanary-sur-Mer : Quai du Levant</p>	<p>Dès lors, la création d'une maison de la mer et de la pêche sur le port de Sanary-sur-Mer perpétue le processus de promotion économique et touristique du littoral de l'ouest varois, engagé depuis longtemps. Cette nouvelle construction sera située sur la partie ouest du parking de l'Esplanade, sur le port, dans la continuité du Comptoir Culturel d'Information (Office du Tourisme) le long du quai du Levant.</p> <p>Cet équipement est destiné pour partie aux professionnels de la pêche afin de renforcer leur activité et il aura également vocation à faire découvrir les métiers de la mer et le milieu marin à travers les activités qui seront menées en son sein.</p> <p>Le bâtiment (d'environ 400m<sup>2</sup>) proposera donc à la fois des locaux fonctionnels destinés aux pêcheurs (machine à glace, bureau, salle de réunion, locaux de stockage, locaux permettant la conservation et/ou transformation des produits bruts...) et des volumes polyvalents pour permettre une évolution permanente des activités qui y seront proposées tant dans les domaines pédagogiques (éducation du développement durable) qu'événementiels autour du monde de la mer.</p> <p>Cette opération traduit une volonté de soutenir une activité économique locale fragile et la promotion du patrimoine culturel et économique méditerranéen. En proposant un outil professionnel moderne, la collectivité offre la possibilité de mieux adapter l'offre à l'évolution de la demande de produits de la mer (ex : augmentation de la demande de produits dits « circuits courts » mais réduction de la demande en produits bruts, à la faveur des produits transformés).</p>

**INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION**

Indicateur de suivi :

- Etape d'avancement du projet selon missions normalisées de maîtrise d'œuvre

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre annuel de visiteurs accueillis

COUT OPERATION HT			2 millions							
€			Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Détail des coûts :										
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser				
Coût total en €		253 959 (CRET)				***				
100%										

\*\*\* Compte-tenu des échanges que nous avons pu avoir avec nos partenaires, ce dossier pourrait faire l'objet d'un financement FEAMPA et GALPA mais les demandes ne sont pas déposées à ce jour.



## FICHE ACTION

### ACTION N° 3 - 01 : Elaboration du plan-climat-air-énergie territorial de la CASSB

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b> Sauvegarde du Patrimoine  <b>orientation spécifique :</b> préservation des ressources	<b>DIAGNOSTIC :</b> le PCAET est l'outil opérationnel pour coordonner la transition énergétique à l'échelle intercommunale. La lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses effets est un enjeu majeur de ce siècle, pour lequel la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume se doit de se doter d'un programme d'action à la hauteur des enjeux sur ses compétences et son patrimoine.
<b>Maître d'ouvrage :</b> CASSB	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b> L'élaboration du PCAET de la CASSB constitue une opportunité de développement économique vertueux, social et environnemental pour réduire la facture énergétique du territoire, avec un impact sur la qualité de l'air et la qualité de vie, et enfin d'anticiper les conséquences humaines et économiques du dérèglement climatique. Ce document d'une durée de six ans nécessite pour son élaboration la réalisation d'un diagnostic du territoire, la réalisation de scénarios de développement énergétique du territoire et le choix d'une orientation et la présentation d'un programme d'action. La validation de ce document de planification exigera par ailleurs que soit réalisé un état initial de l'environnement sur lequel se basera une étude des impacts environnementaux des actions proposées au sein du PCAET. Il sera enfin nécessaire de réaliser l'évaluation environnementale stratégique de ce plan et son enquête publique afin de permettre son adoption.
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> Communes AUDAT ANCT	
<b>Secteur géographique concerné:</b> Territoire CASSB	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

Indicateur de suivi : phase d'élaboration du PCAET (diagnostic/scénarios/plan d'action/enquête publique)

Indicateur d'évaluation de l'action : délibération d'adoption du PCAET

<b>COÛT OPERATION TTC</b> € - 60 000€		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Détail des coûts : Bureau d'étude 60 000€		recrutement BE	x						
		diagnostic		x					
		scénario		x					
		plan d'action		x	x				
		enquête publique			x				
		adoption			x				
Total du financement de l'opération	Financement Etat (FNADT)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser			
Coût total en €	20 000	/	/	40 000	/	/			
100%	33%	/	/	67%	/	/			

## FICHE PROJET

### ACTION N° 3 - 02 : requalification des cœurs de village (la Cadière - Evenos - Signes)

<p>Rattachement à l'axe stratégique :</p> <p>Tourisme et sauvegarde du patrimoine (historique et naturel)</p>	<p><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b></p> <p>Dans le cadre des opérations « Centre Ancien », l'objectif majeur pour la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume est d'améliorer le quotidien des usagers, de valoriser l'accès aux centres anciens en favorisant la circulation des usagers, d'ancrer ces opérations dans la géographie des lieux et de leur histoire, tout en conservant les traces les plus significatives du patrimoine anciens de ces villages et de reconsidérer les usages afin de rééquilibrer l'espace urbain.</p>
<p>Maitre d'ouvrage : CASSB</p>	<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b></p> <p>Le projet de requalification comporte trois actions, à savoir :</p> <p>--&gt; Sur Evenos : travaux sur le stationnement ; finalisation du chemin de ronde accédant au chateau d'Evenos, requalifier la traversée de Sainte anne d'Evenos autour de la place Jean Jaures et de certains aménagements du centre.</p> <p>--&gt; Sur Signes, poursuite de la requalification des voies du centre ancien de Signes autour des deux places existantes.</p> <p>--&gt; Sur la Cadière, finalisation des aménagement du centre ancien</p>
<p><u>PARTENAIRES TECHNIQUES :</u></p>	
<p>Secteur géographique concerné: CASSB (Evenos ; La Cadière-d'Arur ; Signes)</p>	

**INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION**  
suivi : Avancement des travaux d'aménagement

COUT OPERATION HT 5 000 000 €		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Détail des coûts :		Travaux	x	x	x	x			
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser			
Coût total en € 5 000 000	Structuration du financement à finaliser								
100%									

## FICHE ACTION

### ACTION N° 3 - 03 : Raccordement des effluents d'Evenos à la STEP du Beusset/le Castellet - création d'une unité de refoulement / suppression des rejets parasites

<p>Rattachement à l'axe stratégique :</p> <p><b>LE TOURISME ET LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE (historique et naturel)</b></p>	<p><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b></p> <p>Actuellement les effluents d'Evenos sont traités sur la station d'épuration AMPHITRIA située au sud de La Seyne sur Mer pour le compte de la Métropole TPM.</p> <p>Sur la totalité des 3 kms, outre son sous-dimensionnement, son âge et son état de vétusté avancé, le collecteur présente nombre défauts et notamment des contre pentes qui causent de manière récurrente la formation d'obstructions nécessitant des interventions régulières de débouchage d'urgence.</p> <p>A cela s'ajoute des difficultés d'accès au réseau et l'état de dégradation de nombre de supports.</p>
<p>Maitre d'ouvrage : CASSB</p>	<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b></p> <p>Afin de limiter le risque évident de pollution du milieu naturel par casse de la canalisation, par effondrement de supports, obstruction de la conduite, etc., la CA Sud Sainte Baume souhaite substituer à cette conduite de transfert un poste de relevage qui puisse renvoyer les effluents sur le bassin versant de la station d'épuration Communautaire du Castellet</p> <p>la création d'un poste de relevage est en conséquence prévue afin de refouler les eaux usées de Saint Anne d'Evenos vers la station communautaire via la conduite située sous le chemin de Ste Brigitte / St François / DN8.</p>
<p><u>PARTENAIRES TECHNIQUES :</u></p> <p>ENVEO ingénierie</p>	
<p>Secteur géographique concerné: Commune d'Evenos</p>	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

COUT OPERATION HT 1 000 000 €		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Réalisation du raccordement				X					
Total du financement de l'opération	Financement Etat- DETR	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser			
Coût total en € 1 000 000	179 000								
100%	17,90%								

## FICHE PROJET

### ACTION N° 3 - 06 : Réaménagement paysager du parking central et ses abords, avec recherche de désimperméabilisation et verdissement du site

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b>  <b>LE TOURISME ET LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE</b>	<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b>  Parc de stationnement le plus proche du centre-ville et le plus sollicité, avec un accès depuis le quai de Gaulle peu satisfaisant. Parc à l'aménagement très imperméabilisé, peu qualitatif et paysagé. L'objectif visé du réaménagement de ce parking est de revaloriser cet espace en front de mer en le paysageant, pour mieux l'intégrer aux récents travaux du Quai de Gaulle, et d'améliorer son fonctionnement en retravaillant notamment son entrée depuis le rond point du Casino.
<b>Maitre d'ouvrage :</b> Ville de Bandol	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b>
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b>  MOE non désignée à ce jour	Réaménagement de l'entrée du parking central depuis le rond point du Casino (afin d'alléger la circulation sur le quai de Gaulle) avec reprise des aménagements paysagers adossés à la plage centrale et et des circulations douces dans la continuité de l'entrée Est de la ville ; Réaménagement de la globalité du parking avec recherche de désimperméabilisation et verdissement du site (plantations sur les pourtours et à l'intérieur du site) ; Réaménagement de la sortie du parking sur l'allée Pouyade.
<b>Secteur géographique concerné:</b> Front de Mer du centre ville	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

COUT OPERATION		€ TTC		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Détail des coûts : Estimation des travaux d'aménagement (compris coût de maîtrise d'œuvre) = 2,1 M€ TTC											
<b>Total du financement de l'opération</b>	<b>Financement Etat (préciser)</b>	<b>Financement Région</b>	<b>Financement Département</b>	<b>Financement EPCI</b>	<b>Financement commune</b>	<b>autre : préciser</b>					
Coût total en €	0	0	0	0	2 100 000	0					
100%	0%	0%	0%	0%	100%	0%					



## FICHE ACTION

### ACTION N° 3 - 07 : Aménagement d'un parc paysager côté Deferrari et réaménagement des circulations douces

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b>	<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b>
<b>LE TOURISME ET LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE</b>	Esplanade en face de l'île de Bendor actuellement occupée par un parking en surface dégradé, qui dénature le site et ses qualités paysagères. L'objectif du projet est de renaturiser et revaloriser cette esplanade en supprimant le stationnement et en aménageant un parc paysager en lien avec les aménagements futurs autour du port et du front de mer, du Grand Vallat à la Corniche Bonaparte.
<b>Maitre d'ouvrage :</b> <b>Ville de Bandol</b>	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b>
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> MOE non désignée à ce jour	Aménagement d'un parc paysager d'environ 7000 m2 (végétalisation méditerranéenne) en lieu et place du parking Defferari existant, situé derrière le stade de football ; Aménagement d'un nouveau skate park et autres équipements sportifs de plein air ; Insertion d'une voie verte le long de la digue en lien avec le port, dans le prolongement des aménagements du front de mer, du Grand Vallat à la Corniche Bonaparte.
<b>Secteur géographique concerné:</b> <b>Front de Mer, en face de l'île de Bendor</b>	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

COUT OPERATION		€ TTC		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<u>Détail des coûts :</u>											
Estimation des travaux d'aménagement (compris coût de maîtrise d'œuvre) = 3,1 M€ TTC											
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région (AP du 23/04/2021)	Financement Département	Financement EPCI		Financement commune		autre : préciser			
Coût total en €	0	330 000	0	0		2 770 000		0			
100%	0%	11%	0%	0%		89%		0%			

**FICHE ACTION (PHASE ETUDE)**

**ACTION N° 3 - 10 : PROJET DE REHABILITATION DE L'EGLISE DU BEAUSSET**

<p><b>Rattachement à l'axe stratégique :</b>                  LE TOURISME ET LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE (historique et naturel)</p>	<p><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b></p> <p>Située en plein centre ville, l'Eglise Notre Dame de l'Assomption du Beausset a été reconstruite au 19ème siècle. Elle dispose d'un intérêt architectural et patrimonial (clocher, campanile, oeuvres d'art...) mais elle souffre de désordres structurels. Des désordres structurels ont été signalés en 2014. Le BET SUDEX Ingénierie avait relevé des fissures verticales à l'axe des 5 voûtes, et des fissures obliques à la naissance des voûtes. Il suggérait un affaissement des voûtes anormal du fait des contreforts latéraux.</p> <p>Par voûte, et afin de bloquer ces affaissements, ce BET avait préconisé la pose d'un à deux tirants métalliques fixés à la naissance de la voûte, qui devraient traverser les contreforts.</p> <p>Il préconisait l'intervention d'un BET spécialisé dans les monuments anciens pour effectuer un diagnostic plus poussé avec montage d'un échafaudage roulant. Le montant des études et travaux correspondants avait été estimé à 80 k€ sous réserve de la confirmation de la pertinence de la solution de pose de tirants.</p> <p>En outre, les autres désordres structurels suivants ont été identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la vétusté de la toiture,</li> <li>- la présence d'un flocage amianté sur les voûtes, et sur les murs à partir du R+1,</li> <li>- un système de chauffage vétuste composé de radians suspendus qui ne fonctionnent plus,</li> <li>- une forte humidité en dépit de travaux réalisés dans les chapelles, et des reprises de gouttières et descentes d'eau pluviales en façade (travaux effectués par l'entreprise TGH),</li> <li>- la vétusté de l'installation électrique,</li> <li>- un éventuel problème de sécurité de l'escalier menant au clocher.</li> </ul>
<p><b>Maitre d'ouvrage :</b> Ville du Beausset</p> <p><b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b>                  SPL ID 83                  Fondation du patrimoine</p>	<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b></p> <p>Dans ce contexte, la Commune a lancé une étude permettant de compléter le diagnostic réalisé en 2014 sur la problématique des fissures, et décrivant l'ensemble des travaux à prévoir en grosses réparations. L'étude intègre un planning pluriannuel d'interventions, en les hiérarchisant en termes de priorités techniques en vue d'un arbitrage par la commune des actions proposées.</p> <p>Ce planning sera croisé avec les budgets annuels susceptibles d'être alloués à l'opération par la commune.</p> <p><b>Objectifs du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter un patrimoine architectural de grand intérêt (l'Eglise comprend 6 tableaux du peintre Michel Serre connu pour ses tableaux religieux et surtout pour ses représentations de la peste à Marseille en 1720 ainsi qu'un reliquaire consacré à Saint Louis)</li> <li>- Accentuer les flux touristiques au centre Ville du Beausset. Intégrer à l'itinéraire touristiques le patrimoine réhabilité dans le cadre du Programme PVD : Marius Maréchal, Mistral, Eglise.</li> <li>- Doter la Commune du Beausset d'une salle de spectacle d'une jauge &gt; 150 personnes, permettant ainsi la programmation de certains spectacles de rayonnement intercommunal (ex : concerts de musique baroque ou classique).</li> </ul>
<p><b>Secteur géographique concerné :</b>                  Cœur de centre-ville Commune du Beausset</p>	

**INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION**

Budgets des scénarios de réhabilitation proposés et adéquation avec les capacités budgétaires de la Commune.

COUT OPERATION HT 8 690 €			Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<u>Détail des coûts :</u>										
<u>MOE+TRAVAUX (coût prévisionnel) :</u>			Réunion de lancement	03-oct						
			Rendu diag technique	nov						
			Rendu programmation	déc						
			MOE+TRAVAUX		X	X	X	X		
<b>Total du financement de l'opération</b>	<b>Financement Etat (préciser)</b>	<b>Financement Région</b>	<b>Financement Département</b>	<b>Financement EPCI</b>	<b>Financement commune</b>	<b>autre : préciser</b>				
Coût total en €					Le Beausset 8 690 €					
100%					100%					

**FICHE ACTION (PHASE ETUDE)**  
**ACTION N° 3 - 11 : PROJET DE REHABILITATION DU BATIMENT MARIUS MARI**

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b> LE TOURISME ET LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE (historique et naturel)	<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> Le bâtiment Marius Mari est situé à l'entrée de l'artère commerçante de la Ville du Beausset, au 1 rue Portalis. Situé dans la principale rue du village, ce bâtiment en constituait le centre politique. En effet, la mairie du Beausset, avant d'être à son emplacement actuel, se trouvait depuis 1780 en ce lieu. Le bâtiment porte même le nom d'un ancien Maire de la commune, Marius MARI. La mairie avait été précédée par l'hospice du Saint-Esprit, puis l'hôpital des Passants. Lui succèdera une école primaire. Le bâtiment dispose d'une cour nommée « Le petit jardin ». Elle sert de terrasse pour le restaurant « Le Clos des Arts », situé en face, au 2bis rue Portalis, dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire. Actuellement, l'entrée principale du bâtiment n'est pas accessible pour les personnes à mobilité réduite car elle est trop étroite. Au rez de chaussée, les usagers se trouvent également confrontés à des problèmes d'accessibilité : différences de niveaux dans le couloir, marches ...Aujourd'hui, seule la salle de danse, située au rez-de-chaussée, accueille les activités de quelques associations sportives beaussétanes. Le 1er étage est quant à lui désaffecté.
---	---

<b>Maitre d'ouvrage :</b> Ville du Beausset	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b> Dans ce contexte, la Commune a décidé d'engager la réhabilitation de ce bâtiment patrimonial. Pour ce faire, elle a lancé une étude de faisabilité en vue de la réhabilitation, avec les objectifs suivants à terme : - réhabiliter le bâtiment en vue d'y installer au rez-de-chaussée une boutique librairie et à l'étage une Microfolie - permettre l'accessibilité du bâtiment aux personnes en situation de handicap - modifier la façade nord pour la réalisation d'une devanture d'une boutique.  L'étude inclura la proposition d'au moins 3 scénarios de réhabilitation avec chiffrage détaillé des travaux et aménagements à réaliser afin d'apporter un éclairage budgétaire sur le coût de l'opération (maîtrise d'oeuvre et travaux).  <b>Objectifs du projet :</b> - Réhabiliter un patrimoine architectural de grand intérêt (ancienne mairie du Beausset, bâtiment construit pour les miséreux en 1666) - Redonner une vitalité commerciale au centre-ville et notamment à la Rue Portalis, qui a longtemps été une artère commerçante de 1er plan
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> Banque des Territoires Groupement en charge de l'étude de faisabilité : Mandataire SAGEM / Architecte Eric Dedeyan / structure SETB / économiste ECO2C	

<b>Secteur géographique concerné:</b> Cœur de centre-ville Commune du Beausset	*Régionaliser un patrimoine architectural de grand intérêt (ancienne mairie du Beausset, bâtiment construit pour les miséreux en 1666) - Redonner une vitalité commerciale au centre-ville et notamment à la Rue Portalis, qui a longtemps été une artère commerçante de 1er plan
---	--

**INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION**  
 Budgets des scénarios proposés dans le cadre de l'étude et adéquation avec les capacités budgétaires de la Commune.

COUT OPERATION HT		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
10 900 € (étude de faisabilité)									
1 250 000 € (MOE+TRAVAUX)									
<b>Détail des coûts :</b>									
Réunions, coordination 1 700 €	Réunion de lancement	25-mars							
Programmation 3 800 €	Rendu étude	11-mai							
Economiste 1 700 €	Rendu étude complémentaire	16-sept							
Structure 1 700 €									
Révision étude complémentaire 2 000 €									
TOTAL : 10 900 €									
<b>MOE+TRAVAUX (coût prévisionnel) :</b>									
1 250 000 €			X	X	X	X			
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser			
Coût total en €	Banque des territoires 5 450 €				Le Beausset 5 450 €				
100%	50%				50%				

**FICHE ACTION (PHASE ETUDE)**

**ACTION N° 3 - 12 : PROJET DE REHABILITATION DU BATIMENT MISTRAL**

<p><b>Rattachement à l'axe stratégique :</b> LE TOURISME ET LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE (historique et naturel)</p>		<p><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b></p> <p>Le complexe « Mistral » consiste en un ensemble de 3 bâtiments au coeur de la Ville du Beausset qui suscite un attachement fort de la part des Beaussetans. Les trois bâtiments reliés n'ont pas été réalisés à la même époque. Fondé en 1702, le bâtiment le plus ancien accueillait l'hôpital de Charité du Beausset. L'hospice fut ensuite agrandi au début du 19ème, puis une nouvelle fois vers 1964 pour se transformer en maison de retraite. Acheté par la commune en 1992, il a servi d'école avant d'être mis à disposition des associations et des Beaussetans, sous le nom d'Espace Mistral.</p> <p>Face aux dégradations consécutives et à l'absence d'entretien, mis à part le ravalement de façades réalisé en 2013, le maire de l'époque avait alors décidé de désaffecter l'ensemble des locaux en 2019.</p> <p>Au total, l'Espace Mistral réserve plus de 1 600 m<sup>2</sup> de surface habitable et environ 1</p>							
<p><b>Maitre d'ouvrage :</b> Ville du Beausset</p>		<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b></p> <p>Constatant la forte vétusté de certains des locaux de l'Espace Mistral (en particulier les étages et l'ancienne chapelle), la Commune a lancé les études de diagnostic, faisabilité et programmation en vue de la réhabilitation de ce bâtiment.</p>							
<p><b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> Banque des Territoires SPL ID 83 Associations culturelles et artistiques de la Ville du Beausset</p>		<p><b>Objectifs du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner lieu à un pôle artistique et culturel au coeur du centre ville, de surcroît au sein d'un bâtiment patrimonial à conserver et qui suscite un fort attachement de la part des Beaussetans, en réhabilitant et réaménageant le rez de chaussée en salle polyvalente à vocation prioritaire de salle des fêtes avec une cuisine attenante.</li> <li>- Renforcer l'offre artistique et culturelle par un développement des lieux culturels et d'expositions permanentes ou temporaires (salle voûtée de l'ancienne chapelle)</li> </ul>							
<p><b>Secteur géographique concerné:</b> Coeur de centre-ville Commune du Beausset</p>		<p><b>INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'événements artistiques et culturels programmés au sein de l'Espace Mistral / an</li> <li>- nombre d'associations accueillies au sein de l'Espace Mistral / an</li> <li>- nombre d'expositions / événements au sein de l'ancienne chapelle</li> <li>- suivi du coût travaux tout au long des étapes du projet : études, travaux, etc.</li> </ul>							
<p><b>COUT OPERATION HT</b> 22 930 € (étude de faisabilité) 3 632 000€ (MOE+TRAVAUX)</p>		<p><b>Planning</b></p>	<p><b>2022</b></p>	<p><b>2023</b></p>	<p><b>2024</b></p>	<p><b>2025</b></p>	<p><b>2026</b></p>	<p><b>2027</b></p>	<p><b>2028</b></p>
<p><b>Détail des coûts :</b> Diag 10 680 € Programmation 12 250 € TOTAL : 22 930 €</p>		<p>Signature proposition technique et financière SPL</p>	<p>26-avr</p>						
<p><b>MOE+TRAVAUX :</b> 3 632 000 €</p>		<p>Réunion de lancement</p>	<p>04-mai</p>						
		<p>Rendu diag technique</p>	<p>01-juil</p>						
		<p>Rendu intermédiaire programmation</p>	<p>28-juil</p>						
		<p>Rendu final programmation</p>	<p>11-oct</p>						
		<p>MOE + TRAVAUX</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>		
<p><b>Total du financement de l'opération</b></p>	<p><b>Financement Etat (préciser)</b></p>	<p><b>Financement Région</b></p>	<p><b>Financement Département</b></p>	<p><b>Financement EPCI</b></p>	<p><b>Financement commune</b></p>	<p><b>autre : préciser</b></p>			
<p>Coût total en €</p>	<p>Banque des territoires 11 465 €</p>				<p>Le Beausset 11 465 €</p>				
<p>100%</p>	<p>50%</p>				<p>50%</p>				

**FICHE PROJET**  
**ACTION N° 3 - 16 : Agrandissement Parking Cros du Loup**

<p>Rattachement à l'axe stratégique : <b>TOURISME</b></p>	<p><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> Le Village médiéval est un pôle d'attraction touristique important. En saison et lors d'évènements les parkings du Village sont saturés et les visiteurs sont contraints de stationner en bordure de voies ou de repartir.</p>
<p>Maitre d'ouvrage :</p> <p><u>PARTENAIRES TECHNIQUES :</u> CASSB</p>	<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b> Edification d'un parking en superstructure à 3 niveaux (590 places créées) venant recouvrir le parking de 250 places actuelles</p>
<p>Secteur géographique concerné: Le Castellet - Village Médiéval</p>	

**INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION**

- Avancement des travaux
- Fréquentation du Parking

<b>COUT OPERATION HT</b>	9	Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
--------------------------	---	----------	------	------	------	------	------	------	------

<p>Détail des coûts :</p> <p><u>Maîtrise d'Œuvre</u></p> <p><u>Travaux</u></p>			350 K	500 K					
			2000K	6500K					

Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser
Coût total en € 9 350 000						
100%						

## FICHE PROJET

### ACTION N° 3 - 19 : Création de parkings au vieux village d'Evenos

**Rattachement à l'axe stratégique :** tourisme et sauvegarde du patrimoine

**DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :** Venue sur le site du vieux village de nombreux touristes mais manque de parkings, notamment pour les transports en commun.

**Maitre d'ouvrage :** Mairie d'EVENOS

**DESCRIPTION DE L'ACTION :** CREATION DE PARKINGS AU VIEUX VILLAGE D'EVENOS, AFIN DE FACILITER L'ACCES DES VISITEURS.

**PARTENAIRES TECHNIQUES :**

Parking bus, voitures, vélo, bornes de recharge électrique.

**Secteur géographique concerné:** Vieux village d'EVENOS, dit NEBRE

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

#### COÛT OPERATION HT

€

Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Détail des coûts : 1,8 Million H.T							

Détail des coûts : 1,8 Million H.T

Total du financement de l'opération

Financement Etat (préciser)

Financement Région

Financement Département

Financement EPCI

Financement commune

autre : préciser

Coût total en €

100%

## FICHE PROJET

### ACTION N° 3 - 20 : Réfection du lavoir du Broussan

<p><b>Rattachement à l'axe stratégique :</b> tourisme et sauvegarde du patrimoine</p> <p><b>Orientation spécifique :</b> Réhabilitation petit patrimoine rural</p>	<p><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> Vieux lavoir au hameau du Broussan, structure saine, mais à améliorer; aménagements et mise en conformité PMR à réaliser .</p>
<p><b>Maître d'ouvrage :</b> Mairie d'EVENOS</p>	<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b> REFECTION DU LAVOIR DU BROUSSAN, DEVANT LE CHÂTEAU Création de poteaux et murs en pierre sèche, sol en calade de pierre. charpente chanlates bois, escalier en pierre csèche, accès PMR.</p>
<p><b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b></p>	
<p><b>Secteur géographique concerné:</b> Hameau du Broussan</p>	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

Indicateur de suivi : état avancement réfection (%)

COUT OPERATION HT €		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Détail des coûts : 65 000,00 € H.T									
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser			
Coût total en €									
100%									





## FICHE PROJET

### ACTION N° 3 - 22 : Mise en œuvre de photovoltaïque sur bâtiments et parkings

<p>Rattachement à l'axe stratégique : tourisme et sauvegarde du patrimoine</p> <p>Orientation spécifique : Préservation de la ressource</p>	<p>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) : Economies d'énergie, gestion environnementale du patrimoine municipal, confort accru.</p>
<p>Maitre d'ouvrage : Mairie d'EVENOS</p>	<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <p>MISE EN OEUVRE DE PHOTOVOLTAÏQUES SUR DIFFERENTS SITES - BÂTIMENTS COMMUNAUX (en toiture) ET PARKINGS PUBLICS (sous forme d'ombrières) Les 3 écoles, les salles associatives "Espace" et "Roux", la crèche "Lou Pantai", l'auberge du Broussan, le CTM ; les parkings de la mairie à Sainte-Anne, de la salle "Roux" et l'ancienne aire de jeu du Broussan.</p>
<p>PARTENAIRES TECHNIQUES :</p>	
<p>Secteur géographique concerné: Hameaux de Sainte-Anne et du Broussan</p>	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

COUT OPERATION HT			Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
€	Détail des coûts : 800 000,00 € H.T (bâtiments 500 000,00 et ombrières 300 000,00)									
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI		Financement commune		autre : préciser		
Coût total en €										
100%										



## FICHE PROJET

### ACTION N° 3 - 23 : Rénovation d'une Bergerie avec éco-pâturage sur la commune de Riboux

Rattachement à l'axe stratégique :	DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) : Afin de préserver l'histoire de la commune de Riboux et permettre le développement touristique, les élus souhaitent réhabiliter la bergerie située sur le territoire de Riboux.
Maître d'ouvrage : Commune de Riboux	DESCRIPTION DE L'ACTION : création d'une piste d'accès à la bergerie, travaux de maçonnerie (reconstruction de murs, réfection de la toiture,...) pose de portes et fenêtres
PARTENAIRES TECHNIQUES : GOBAT	
Secteur géographique concerné:	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

Etat avancement construction (%)

COUT OPERATION HT 513 843 €		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<u>Détail des coûts :</u> A préciser ultérieurement									
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI		Financement commune		autre : préciser	
Coût total en €	A préciser ultérieurement	A préciser ultérieurement	A préciser ultérieurement	A préciser ultérieurement		A préciser ultérieurement			
100%									



## FICHE PROJET

### ACTION N° 3 - 24 : Sécurisation de l'alimentation en eau sur la commune

Rattachement à l'axe stratégique :	<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> création d'un réservoir d'eau sur la commune de Riboux afin de disposer d'une autonomie suffisante et d'autre part de pouvoir faire face à l'arrêt des forages durant l'été par manque d'eau.
Maître d'ouvrage : Commune de Riboux	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b> La CASSB a mandaté la société Enveo Ingénierie pour une étude technique afin de réaliser un avant projet concernant la création d'un réservoir d'eau potable sur la commune de Riboux. La première étape est de fixer les contraintes techniques et d'obtenir un devis.
PARTENAIRES TECHNIQUES : ENVEO-CASSB	
Secteur géographique concerné: Riboux	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

COUT OPERATION HT € 1 292 725		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Détail des coûts : A préciser ultérieurement									
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser			
Coût total en €	A préciser ultérieurement	A préciser ultérieurement	A préciser ultérieurement	A préciser ultérieurement	A préciser ultérieurement				
100%									

**FICHE PROJET**
**ACTION N° 3 - 29 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE EQUESTRE**

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b> TOURISME ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE (NATUREL ET HISTORIQUE)	<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> - Zone boisée à proximité immédiate du centre-ville - Quartier non desservi par ce type d'activités sportives - Activités de formations aux métiers du cheval peu développées sur l'Ouest varois - Opportunité de développement d'un nouvel axe pour le Programme d'Education au Développement
<b>Maître d'ouvrage :</b> Commune de Sanary-sur-Mer	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b>
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> Maître d'œuvre Délégué de service public	La commune de Sanary-sur-Mer souhaite procéder à la réalisation d'un nouvel équipement, chemin de Bacchus, sur un terrain communal d'une superficie de 35 860 m <sup>2</sup> , afin d'y mener des activités sportives et de loisirs en relation avec le monde équestre. Le centre équestre permettra aux scolaires de la CASSB ainsi qu'à tout public de pratiquer des activités sportives telles que l'équitation, le dressage, tout en développant des valeurs de respect envers les animaux. Le site aura également vocation à promouvoir les métiers liés aux équidés, ... La concrétisation de ce nouvel équipement sportif et de loisirs permettra ainsi d'enrichir l'offre d'activités sportives et de loisirs de la commune et plus largement de la CASSB, en ouvrant ses infrastructures aux centres de loisirs et aux écoles et collèges du territoire, ainsi qu'aux habitants des communes de la CASSB et des communes voisines.
<b>Secteur géographique concerné :</b> Sanary-sur-Mer : Chemin de Bacchus	Par ailleurs, située à proximité immédiate du centre-ville, de ses services et structures hôtelières, il s'agit d'une opération d'envergure en matière d'élargissement de l'offre touristique.  Cette infrastructure permettra également de développer l'offre de formation aux métiers du cheval ((BAPAAT, BEJEPS, DEJEPS, ...)) dans le domaine de l'équitation qui est peu représentée dans l'ouest varois, de même pour l'équithérapie.  Outre les infrastructures propres aux activités équestres, le centre proposera une zone de stationnement et un espace de restauration pour mieux accueillir ses visiteurs. Le centre équestre pourra accueillir une quarantaine d'équidés afin de pratiquer l'équitation scolaire et également des activités de club comme des compétitions de niveau amateur et pro de petite envergure.  Ce centre équestre répondra ainsi à : - des enjeux pédagogiques, en ouvrant ses portes à des publics variés pour des activités de loisirs et de formation, - des enjeux thérapeutiques par la mise en place d'équipements adaptés (équilève, cavalève permettant l'équithérapie), - des enjeux sociaux en concrétisant l'aboutissement de la démarche engagée par la collectivité en matière de services publics sportifs pour tous, - des enjeux économiques (emplois créés sur place, activité économique locale liées à l'exploitation du centre, dynamisme touristique) - des enjeux environnementaux en préservant un espace boisé en ville

**INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION**

Indicateur de suivi :

- Etape d'avancement du projet selon missions normalisées de maîtrise d'œuvre
- Etape d'avancement de la procédure de Délégation de Service Public

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre annuel d'usagers accueillis (possibilité de distinguer par type de public)
- Origine géographique des usagers
- Nombre annuel de compétitions et statut de la compétition (départementale, régionale etc...)

COUT OPERATION HT		4,1 millions							
		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Détail des coûts :</b>				**	**				
NB : 4,1 millions hors éventuels besoin en approvisionnement en eau				1 million	3,1 millions				
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser			
Coût total en €		745 000 (CRET)	519 000 (Aide aux communes)			***			
100%									

\*\* Sous réserve des recours des tiers et attribution Délégué de Service Public

\*\*\* Compte-tenu de nos échanges avec les partenaires, le projet pourrait également être éligible au fonds éperon (montant non défini à ce jour)

**FICHE ACTION**
**ACTION N° 3 - 30 : CONSTRUCTION DU POLE MER : ESPACE MUSEAL ETABLI AUTOUR DU MONDE DE LA MER SUR 3 SITES DIFFERENTS DE LA COMMUNE**

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b>	<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> - Evolution de la demande touristique vers des "produits" patrimoniaux, culturels... - Livraison d'un ERP en coque brute de plus de 1000 m <sup>2</sup> fin 2022 - Batterie de la Cride nécessitant une réhabilitation en vue de sa sauvegarde patrimoniale - Support muséal actuel de la Tour de Sanary ne répondant plus aux attentes actuelles des visiteurs
<b>Maitre d'ouvrage :</b> Commune de Sanary-sur-Mer	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b>
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> Université de Toulon AG studio	La Commune développe depuis plusieurs années un projet ambitieux : l'Aventure de l'Eau. Il s'agit d'un parcours touristique innovant développé sur 3 lieux emblématiques de la ville que sont : La Batterie de la Cride, La Tour de Sanary, L'Espace Mer (livraison en coque brute programmée pour fin 2022). Il s'agira d'accueillir un large et curieux public qui pourra découvrir, avec une scénographie innovante, pédagogique et accessible, les progrès scientifiques et technologiques existants et la contribution des entreprises et laboratoires français, notamment locales, dans ces évolutions.  L'Espace mer sera un bâtiment de plus de 1000 m <sup>2</sup> qui valorisera et développera les thématiques suivantes valorisant et sensibilisant ses visiteurs aux progrès scientifiques et technologiques liés au développement de la plongée sous-marine, à l'exploration des abysses, aux énergies marines. Le cycle de l'eau sera également évoqué dans ce centre et servira de fil conducteur. L'originalité de ce lieu réside dans la participation de partenaires nationaux et locaux qui présenteront les progrès scientifiques existants.  Ce lieu, résolument innovant, sera à la portée de tous selon le niveau de visite et de lecture choisi. Ainsi il accueillera des experts et des scientifiques, des administrés et des visiteurs de Sanary, les scolaires de l'Agglomération en sortie pédagogique, ... Parrainé par Jean Michel Cousteau, ce projet aura sans nul doute une notoriété qui dépassera le périmètre régional.  La batterie de la Cride, après avoir été le support de chantiers de formation d'ouvriers du patrimoine en 2013 doit connaître une nouvelle étape de rénovation pour y développer un projet de scénographie et d'informations (295 m <sup>2</sup> + les espaces extérieurs) autour des thèmes suivants : navigation maritime, histoire du site, métiers de la mer, contes & légendes, préservation de l'environnement. Un dispositif digital sera déployé pour valoriser la visite.  Enfin, la Tour de Sanary mettra en valeur des collections destinées à présenter l'histoire de Sanary, cité historique de la plongée sous-marine
<b>Secteur géographique concerné:</b>	

**INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION**

Indicateur de suivi :  
 - Etape d'avancement du projet selon missions normalisées de maîtrise d'œuvre pour chacun des sites  
 - Nombre de sites ouverts au public  
 Indicateurs d'évaluation :  
 - Nombre de visiteurs accueillis sur les 3 sites

COUT OPERATION HT		4,955								
millions €		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<b>Détail des coûts :</b>										
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	Financement Région (FRAT + Appel à projets NEXT )				
Coût total en €	40 000 (FNADT)	684 000 (CRET espace mer) 21 000 (NEXT Cride) 200 000 (FRAT Cride)	520 000 (aide aux communes)							
100%										

**FICHE PROJET**

**ACTION N° 3 - 31: Réfection d'ouvrages de lutte contre le désensablement et installation d'un brise-houle**

<p><b>Rattachement à l'axe stratégique :</b> Trait de côte</p>	<p><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> Maintien du trait de côte pour préserver des ouvrages et équipements ne pouvant faire l'objet d'une relocalisation. Maintien et développement de l'activité balnéaire. Les ouvrages de défense contre la mer existant de la plage de la Gorguette sont très déstructurés et ne jouent plus pleinement leur rôle de protection. Une partie du linéaire de la plage est fortement érodé et la mer atteint les propriétés riveraines d'un quartier urbanisé.</p>
<p><b>Maitre d'ouvrage :</b> Commune de Sanary-sur-Mer</p>	<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b> <b>Les travaux consisteront en la réfection des ouvrages de défense contre la mer.</b></p>
<p><b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> DDTM</p>	<p>L'épi en enrochement sud sera reconstitué. Longueur de 90m, largeur de berme de 4,5 m et constitué d'une carapace de blocs de 2-3t. Cet ouvrage permettra d'assurer la protection d'un poste de relevage des eaux usées (et ses canalisations), le poste de secours et les équipements sanitaires de la plage. Un épi en enrochement de blocométrie identique assurera le maintien de l'anse sud et à l'accès aux propriétés riveraines. Un troisième épi en enrochement sur la partie nord sera reconstitué pour atteindre une longueur de 67 m avec une blocométrie entre 2 et 3 t pour la carapace. L'ouvrage devrait atteindre une hauteur de 2m NGF pour assurer la protection de la partie nord de la plage bordée par des immeubles d'habitation. Le projet prévoit également le rechargement de la partie centrale afin de retrouver une bande sableuse permettant d'absorber le déferlement des vagues. Ce rechargement sera associé à un géotube de 160m de long et 6 m de large positionné à 90m du bord afin de réduire l'énergie de la houle.</p>
<p><b>Secteur géographique concerné:</b> Sanary sur Mer Baie de Bandol Quartier de la Gorguette</p>	<p>Ces travaux permettront également de supprimer des ouvrages en béton présent sur la plage sans droit ni titre.  L'activité balnéaire très prisée par le public et les centres de vacances sera ainsi préservée et améliorée.</p>

**INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION**

Indicateur de suivi :

Indicateurs d'évaluation :

COUT OPERATION HT		€								
		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<b>Détail des coûts :</b>										
Moe : 140 000 € ht										
Travaux 2 000 000 €ht										
SPS : 25 000 €ht										
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser				
Coût total en €										
100%										

**FICHE PROJET**
**ACTION N° 3 - 32 : Confortement de la falaise de Portissol**
**Rattachement à l'axe stratégique :**

Trait de Côte

**DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :**

Maintien du trait de côte pour conserver des équipements et infrastructures ne pouvant faire l'objet d'une relocalisation.

L'avenue Frédéric Mistral est un axe de liaison directe entre le centre ville et la pointe de la Crède. Il s'agit d'un secteur fortement urbanisé ne permettant pas le déplacement de la voie.

**Maitre d'ouvrage :**

Commune de Sanary-sur-Mer

**DESCRIPTION DE L'ACTION :**

La falaise de Portissol, support de l'avenue Frédéric Mistral et exposée à l'action de la mer, doit être consolidée sur 95 mètres linéaires entre la parcelle AW269 (189 de l'avenue) et le quai nord de la plage de Portissol (déjà consolidée par un mur de soutènement en maçonnerie).

La qualité des terrains, très sensibles à l'érosion, la forte pente avec un mur ancré et la proximité immédiate de l'Avenue en crête imposent un confortement "lourd" à base de parois clouées.

 La falaise sera ainsi renforcée par près de 188 clous, 480 m<sup>2</sup> de grillage épinglé et 1100 m<sup>2</sup> de béton projeté.

Par souci d'intégration paysagère, il sera fait emploi d'un béton projeté coloré.

Le pied de la falaise sera protégé par un régalage des éléments déjà présents et ceux issus de la purge.

**PARTENAIRES TECHNIQUES :**
**Secteur géographique concerné:**

Sanary-sur-Mer. Avenue Frédéric Mistral - Baie de portissol

**INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION**

Indicateur de suivi :

Indicateurs d'évaluation :

COUT OPERATION HT		€								
		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<b>Détail des coûts :</b>										
Maitrise d'œuvre: 50 000 €HT										
CSPS : 4 000 €HT										
Travaux : 400 000 €HT										
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser				
Coût total en €										
100%										

## FICHE PROJET

### ACTION N° 4 - 01 : renouvellement du parc des classes numériques

<p><b>Rattachement à l'axe stratégique :</b></p> <p><b>Accompagner le vieillissement et favoriser le renouvellement des générations</b></p>	<p><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b></p> <p>L'ambition du Gouvernement est de collaborer à l'émergence d'une société numérique innovante, inclusive et humaine.</p> <p>La communauté d'agglomération Sud Sainte Baume (CASSB) a anticipé cette mesure gouvernementale avec la volonté de former et préparer les écoliers et collégiens au numérique dans le cadre éducatif.</p> <p>Depuis 2015, la CASSB a équipé en numérique l'ensemble des écoles primaires et collèges de son territoire - ce qui représente pour les écoles primaires 3749 tablettes + 133 classes mobiles (intégrant logiciel, sécurité et connexion réseau) + 133 PC + 133 tableaux numériques interactifs, ainsi que pour les collèges : 3602 tablettes + 109 classes mobiles + 109 tableaux numériques interactifs.</p>
<p><b>Maitre d'ouvrage : CASSB</b></p>	<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b></p> <p>L'objectif de la CASSB rejoint celui du ministère de l'Éducation Nationale qui est de contribuer au renforcement des apprentissages fondamentaux, de faciliter la différenciation des démarches et l'individualisation des parcours pour répondre aux besoins de chaque élève et leurs donner toutes les chances dans leurs futurs métiers. Dans un souci de pérenniser ce projet devenu indispensable pour le corps enseignant et les élèves, la CASSB projette le renouvellement des TNI en ENI dans les 6 collèges, à partir de la rentrée 2023 et sur 3 ans.</p> <p>Les tablettes collèges devront également être renouvelées pour raison d'obsolescence à partir de la rentrée 2023.</p>
<p><b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b></p> <p>Académie de Nice Education nationale</p>	
<p><b>Secteur géographique concerné:</b> <b>territoire CASSB</b></p>	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

Indicateur de suivi : nombre d'équipements renouvelés

Indicateur d'impact : fréquence d'utilisation des équipements numériques

COUT OPERATION HT 4 000 000€		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Détail des coûts :		renouvellement		x	x	x	x		
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser			
Coût total en € : 4 000 000	STRUCTURATION DU FINANCEMENT A FINALISER								
100%									



FICHE ACTION										
ACTION N° 4 - 04 : Extension du complexe sportif le Défends										
<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b>  Accompagner le vieillissement et favoriser le renouvellement des générations  <b>Orientation spécifique :</b>  Equipements sportifs			<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> Devant l'augmentation de la fréquentation du complexe sportif Francis Itrac, il est devenu indispensable de réaliser un nouveau bâtiment permettant d'accueillir de nouveaux sportifs							
<b>Maitre d'ouvrage : CASSB</b>			<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b> Réalisation d'un nouveau bâtiment comportant : 1 salle d'évolution - 2 espaces de stockage - 1 bureau - 1 WC - 3 vestiaires							
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> Sevices techniques de la commune CAUE										
<b>Secteur géographique concerné:</b> Complexe sportif du Défends										
<b>INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION</b> Indicateur de suivi : % de réalisation de l'équipement (objectif 30% 2023 - 70% 2024) Indicateur d'impact : taux de fréquentation de l'équipement (objectif 750 adhérents en fréquentation)										
<b>COÛT OPERATION HT 600 000€</b>			<b>Planning</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
<u>Détail des coûts :</u>			construction		x					
					x					
<b>Total du financement de l'opération</b>	<b>Financement Etat (préciser)</b>	<b>Financement Région</b>	<b>Financement Département</b>	<b>Financement EPCI</b>		<b>Financement commune</b>	<b>autre : préciser</b>			
Coût total en € : 600 000		100 000	140 000	150 000		210 000				
100%		16,67%	23,33%	25,00%		35,00%				

## FICHE ACTION

### ACTION N° 4 - 05 : Construction d'un DOJO

<p>Rattachement à l'axe stratégique : <b>VIEILLISSEMENT</b></p>	<p><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> Dans un contexte d'accroissement de la population, les installations sportives de la commune sont saturées. Afin de libérer des créneaux d'utilisation du gymnase, la commune souhaite se doter d'une salle d'arts martiaux, le club de judo municipal étant particulièrement actif (plus de 160 licenciés)</p>
<p>Maitre d'ouvrage : <b>Commune du Castellet</b></p>	<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b> Construction d'une salle d'arts martiaux à proximité immédiate du Collège et du Groupe scolaire du Plan du Castellet.</p>
<p><u>PARTENAIRES TECHNIQUES :</u></p>	
<p>Secteur géographique concerné: <b>Le Plan du Castellet</b></p>	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

- Avancement des travaux
- Taux d'utilisation

COUT OPERATION HT 490 000 €			Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<u>Détail des coûts :</u>										
AMO										
<u>Maîtrise d'Œuvre</u>				10 K	40 K					
<u>Travaux</u>				10 K	30 K					
					400 K					
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI		Financement commune		autre : préciser		
Coût total en € 490 000	147000 (DETR)	147000				196000				
100%	30%	30%				40%				

FICHE ACTION										
ACTION N° 4 - 06 : Déplacement/Agrandissement Crèche										
Rattachement à l'axe stratégique : <b>VIEILLISSEMENT</b>			<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> Dans un contexte d'accroissement de la population, les structures d'accueil de la petite enfance, crèche / assistantes maternelles sont saturées. La crèche associative 1,2,3 Soleil, disposant d'un agrément de 37 berceaux, est aujourd'hui installée dans une copropriété et ne peut être agrandie.							
Maitre d'ouvrage : Commune du Castellet			<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b> Edification d'un bâtiment d'environ 465 m <sup>2</sup> pour y installer la crèche en portant son agément à 45 berceaux, il est également envisagé de créer des locaux pour les associations d'aides à l'enfance et à la parentalité							
PARTENAIRES TECHNIQUES :										
Secteur géographique concerné: Le Plan du Castellet										
<b>INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION</b> - Avancement des travaux - Taux d'occupation										
COUT OPERATION HT 1 000 000 €			Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<u>Détail des coûts :</u>										
<u>AMO</u>										
<u>Maîtrise d'Œuvre</u>					10 K	20 K	10 K			
<u>Travaux</u>					6 K	50 K	30 K			
						500 K	374 K			
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI		Financement commune		autre : CAF		
Coût total en € 1 000 000	300 K (DSIL)	200 K				200 K		CAF : 300 K		
100%	30%	20%				20%		30%		

## FICHE ACTION

### ACTION N° 4 - 07 : Construction d'un Club house pour le Tennis Municipal

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b> <b>VIEILLISSEMENT</b>	<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> Dans un contexte d'accroissement de la population, les installations sportives de la commune sont saturées. Afin de conforter l'activité du club de tennis municipal, la commune souhaite édifier un club-house.
<b>Maitre d'ouvrage :</b> Commune du Castellet	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b> Construction d'un Club House à proximité des courts de tennis d'environ 130 m <sup>2</sup> comprenant vestiaires, sanitaires, bureau et salle de réception pour organisation d'évènements par le Club
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b>	
<b>Secteur géographique concerné:</b> Le Plan du Castellet	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

- Avancement des travaux
- Taux d'utilisation

COUT OPERATION HT 220 000 €		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<u>Détail des coûts :</u>									
<u>Maîtrise d'Œuvre</u>									
<u>Travaux</u>									
			10 K	10 K					
				200 K					
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser			
Coût total en € 220 000	70000 (DETR)	75000			75000				
100%	32%	34%			34%				



## FICHE ACTION

### ACTION N° 4 - 11 : Restauration scolaire sans matériel plastique et aménagement des sites

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b> Accompagner le vieillissement et favoriser le renouvellement des générations	<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> La restauration scolaire de Saint-Cyr-sur-Mer vise une alimentation saine et équilibrée dans les menus qu'elle propose à ses convives. Engagée dans une démarche "zéro plastique", elle vise l'arrêt des barquettes plastique à usage unique.
<b>Maitre d'ouvrage :</b>	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b>
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b>	Dans la restauration scolaire de la commune (liaison froide d'une cuisine centrale et de 6 cuisines satellites pour un total de 1100 repas quotidiens, nous remplaçons la barquette plastique à usage unique par des plats gastro en inox.
<b>Secteur géographique concerné:</b>	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

Indicateur de suivi : Nombre de plats gastro changé

Indicateur d'évaluation : baisse en %age d'utilisation des barquettes à usage unique dans la restauration scolaire.

COUT OPERATION HT		€	Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Détail des coûts :</b>					5 000 €					
	Amménagement des locaux				5 000 €					
	Appareil de lavage				35 000 €					
	Plats inox et fournitures				20 000 €					
	Plateforme de stockage intermédiaire				5 000 €					
<b>Total du financement de l'opération</b>	<b>Financement Etat (préciser)</b>	<b>Financement Région</b>	<b>Financement Département</b>	<b>Financement EPCI</b>		<b>Financement commune</b>	<b>ADEME</b>			
65 000,00 €	19 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		26 000,00 €	19 250,00 €			
100,00%	30,38%	0,00%	0,00%	0,00%		40,00%	29,62%			

**FICHE ACTION**
**ACTION N° 4 - 12 : OUVERTURE D'UNE CRECHE DANS LE CADRE DE L'OPERATION CARBONE**

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b> VIEILLISSEMENT	<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b>  - 48% de la population communale de plus de 60 ans / seulement 10% de la population a moins de 15 ans - En conséquence, un enjeu à échéance de 10 ans très important si la pyramide des âges ne se rééquilibre pas - une crèche actuellement installée dans des locaux aux conditions d'accueil peu satisfaisantes
<b>Maître d'ouvrage :</b> Commune de Sanary-sur-Mer	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b>
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> Elgea PMI CCAS	Dans le cadre de l'opération Carbone-Champs fleuris, la Commune prépare l'ouverture d'une crèche. Celle-ci est dédiée au « transfert de berceaux » d'une crèche associative, déjà présente sur le territoire de la commune.  Il s'agit d'un espace de 212 m <sup>2</sup> , permettant une capacité d'accueil de 20 places. Ce transfert de berceaux permet d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux enfants pris en charge dans la structure. L'ouvrage sera prochainement livré en « coquille vide » et remis en gestion à la Commune par le porteur de l'opération immobilière. La Commune se chargera alors de l'aménagement intérieur de la crèche, dans le respect des normes et réglementations en vigueur et dans le souci de proposer les meilleures conditions possibles aux bébés accueillis.  Le plan d'aménagement, préparé conjointement avec les services de la PMI, prévoit en rez-de-chaussée : 2 salles d'activités, 4 dortoirs, 1 zone à langer, 1 buanderie, 2 sanitaires (dont un PMR), 1 cuisine de réchauffage, 1 bureau et 1 Vestiaire/Cuisine dédié au personnel.
<b>Secteur géographique concerné:</b> Sanary-sur-Mer : opération Carbone-Champs fleuris	Dans le cadre de la politique de développement durable de la Commune, le bâtiment répondra à des exigences fortes Cet engagement en matière de performance thermique.  Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un engagement constant de la Municipalité pour accueillir les familles avec de jeunes enfants en leur offrant des services de qualité.

**INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION**

Indicateur de suivi :

- Etape d'avancement du projet selon missions normalisées de maîtrise d'œuvre

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'enfants accueillis dans la structure

- Lieu de résidence des enfants accueillis

- Nombre de familles nouvellement installées sur la Commune accueillies dans la structure

COUT OPERATION HT		462 500	€	Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Détail des coûts :</b>											
<b>Total du financement de l'opération</b>	<b>Financement Etat (préciser)</b>	<b>Financement Région</b>	<b>Financement Département</b>	<b>Financement EPCI</b>	<b>Financement commune</b>	<b>autre : CAF</b>					
Coût total en €		100 000 (CRET)				176 000					
100%											





**FICHE ACTION**
**ACTION N° 4 - 14 : EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS : REAMENAGEMENT DE LA MEDIATHEQUE, AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC DANS LE BOIS DU COLOMBET**

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b> VIEILLISSEMENT	<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> - 48% de la population communale a plus de 60 ans dont 27% de 60-74 ans et 21% de plus de 75 ans - Seulement 10% de moins de 15 ans - Opportunité de maillage du réseau d'eau potable
<b>Maitre d'ouvrage :</b> Commune de Sanary-sur-Mer  <b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b> CASSB OPSIA	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b>  Dans le cadre de sa politique de déploiement de pôles d'activités dédiées aux familles, la Commune de Sanary-sur-Mer entend entreprendre le réaménagement de sa médiathèque. A l'heure actuelle, celle-ci est organisée autour de 3 secteurs (jeunesse / adultes / image et son). Le réaménagement envisagé a pour objectif de proposer des espaces plus ouverts, moins cloisonnés et de créer des espaces de travail et d'échanges, les espaces communs accueillant quant à eux des zones dédiées à la visualisation des supports médias. Ce projet ambitieux nécessite de repenser complètement l'aménagement intérieur de la médiathèque pour répondre aux nouvelles attentes des usagers.  En matière de loisirs, la Commune de Sanary souhaite également valoriser le terrain dont elle est propriétaire dans le bois du Colombet. Il s'agit d'ouvrir au public cet espace situé à proximité du casino de jeux, du futur écotechnopôle de la Baou, d'une zone d'habitat et d'établissements scolaires. L'aménagement aura vocation à accueillir des aires de jeux d'enfant (25 zones), des agrès sportifs (10 zones), du mobilier urbain (bancs, corbeilles de propreté) et des sanitaires publics. L'espace boisé sera entretenu et le « parc » proposera ainsi une zone de loisir parfaitement ombragée. Des cheminements seront balisés à l'intérieur du bois pour préserver les espaces du piétinement. Cette opération a pour objectif de maintenir un espace de nature à proximité immédiate de la Ville tout en permettant d'élargir l'offre de loisir proposée aux familles. L'installation d'un poteau incendie dans le cadre de l'opération permet de mettre en place des mesures de prévention pour préserver cet espace naturel. Enfin, l'opération permet également à la CASSB de réaliser un maillage d'eau potable.
<b>Secteur géographique concerné:</b> Sanary-sur-Mer : Médiathèque (Rue Robert Schuman) / Bois du Colombet	

**INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION**

Indicateur de suivi :

- Surface en m<sup>2</sup> réaménagée
- Etape d'avancement du projet du Bois du Colombet, selon missions normalisées de maîtrise d'œuvre

Indicateurs d'évaluation :

- Pourcentage des moins de 18 ans parmi les usagers accueillis à la médiathèque
- Fréquentation moyenne du Bois du Colombet

COUT OPERATION HT		745 000								
€		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
Détail des coûts :										
<u>NB : chiffrage donné hors travaux réseaux humides Colombet CASSB</u>										
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser				
Coût total en €			203 000 (Aide aux communes)							
100%										

## FICHE PROJET

### ACTION N° 5 - 02 : Aire de Grande manifestation St François la Reppe - Le Beausset

<b>Rattachement à l'axe stratégique :</b>	<b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b>
Le logement	Le diagnostic des structures d'accueil des gens du voyage a fait apparaître la nécessité de prévoir une aire de grand passage ainsi qu'une aire d'accueil sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume.
<b>Maitre d'ouvrage : CASSB</b>	<b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b>
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES :</b>	Sur un foncier de plus de 4,5 ha situé sur la commune du Beausset, il est prévu de réaliser une installation hybride. Celle-ci intégrerait au-delà d'une aire de grande manifestation et d'une aire de loisirs, une aire de Grand Passage pour une superficie de 3 hectares et une capacité de 150 places (superficie dimensionnée eu égard au Schéma départemental et aux décomptes réalisés des passages par les communes et la Gendarmerie).
<b>Secteur géographique concerné:</b> Commune du Beausset	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

COUT OPERATION HT			Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
500 000€					X	X	X			
Réalisation travaux										
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI		Financement commune	autre : préciser			
Coût total en €	A déterminer ultérieurement									
100%										

## FICHE PROJET

### ACTION N° 5 - 06 : Ré-aménagement PRL Bergerie

<p>Rattachement à l'axe stratégique : <b>LOGEMENT</b></p>	<p><b>DIAGNOSTIC (ici constat argumentant l'action) :</b> Le Domaine de la Bergerie est un PRL de 550 emplacements, précédemment exploité en régime hôtelier par une société privée sur un terrain loué par la Commune du Castellet en bail à construction. Consécutivement à la liquidation de la société gestionnaire en 2015, et à la décision prise de ne pas expulser les occupants (plus de 800 personnes), et après une recherche infructueuse de repreneur, la Commune a décidé de procéder au ré-aménagement de ce PRL,</p>
<p>Maitre d'ouvrage : <b>Régie Autonome de la Bergerie</b></p>	<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION :</b> Ré-aménagement du Parc Résidentiel de Loisirs du Domaine de la Bergerie pour cession des emplacements (500) Réfection des réseaux humides / Création d'un réseau incendie / Reprise intégrale du réseau électrique avec création de 3 postes HTA et individualisation des comptages / Division parcellaire / Réfection de la clôture extérieure / Réfection des voiries / Création d'une issue de secours à l'est / Mise en vente des emplacements</p>
<p><u>PARTENAIRES TECHNIQUES :</u> VAD</p>	
<p>Secteur géographique concerné: Plateau du Camp</p>	

#### INDICATEUR DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

- Avancement des travaux

Commercialisation des emplacements

COUT OPERATION HT 18 100 000 €		Planning	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<u>Détail des coûts :</u>									
AMO			50000	80000	26000				
Maîtrise d'Œuvre			100 K	250 K	150 K				
Acquisition foncière			5925K						
Travaux			1500K	5000K	5000K				
Total du financement de l'opération	Financement Etat (préciser)	Financement Région	Financement Département	Financement EPCI	Financement commune	autre : préciser			
Coût total en € 18 100 000									
100%									

